



C/ Conde de Peñalver, 60, 1º C Dcha.
28006 Madrid

Tf. 915 63 33 47
www.aspromel.eu
aspromel@aspromel.eu

RÉUNION E.A.N.A. MADRID 5/6 JUIN 2015 RAPPORT DU PAYS ESPAGNE

ACTUALISATION PRINTEMPS 2015

ÉVOLUTION POLITIQUE

En ce qui concerne le Système Éducatif Espagnol, les conflits et les mobilisations de protestation ont continué dans certaines Communautés Autonomes. Il faut dire que chaque fois qu'il y a un changement du Gouvernement, le Système Éducatif change aussi. Nous allons, déjà, par la septième réforme depuis l'ère de la démocratie. Une évaluation finale et les réussites des effets académiques du nouveau Système Éducatif, sont prévues. Pour l'éducation primaire à la fin 2016 et pour l'éducation secondaire à la fin 2017. Le 22% des élèves abandonne l'école prématurément entre les 18-24 années d'âge. Depuis quelques années, le 20% des jeunes sont appelée, les "ni-ni", c'est-à-dire, ils n'étudient pas et ils ne travaillent pas. Espérons qu'il n'aura plus de changements du Système Éducatif National malgré les élections générales en automne 2015.

En ce qui concerne le Système Économique Espagnol, le chômage a diminué le 1er trimestre 2015. Le chiffre se situe à 4.333,016 personnes, c'est-à-dire, il y a eu une diminution de 2,67%. Les nouvelles places de travail étaient réparties, par ordre, dans l'hôtellerie, le commerce, l'agriculture et l'industrie. Les contrats de travail sont surtout des places par heures avec un bas salaire et à temps limités ou à caractère temporel. Depuis le commencement de la crise, les contrats sont d'une durée de 30 jours. Le 21,9% du total des contrats limités sont passés à 36,3% en 7 années. Les contrats permanents n'arrivent qu'à 9%. Les 5 régions européennes avec plus de chômage restent toujours espagnoles. Le 30% de chômeurs ont une formation basique. L'UE est positive quant'à l'évolution économique

espagnole mais elle insiste sur les tâches à modifier encore, c'est-à-dire, le chômage aussi répandue et le déficit public. Les causes à remarquer pour avoir un chômage si élevé en Espagne sont influencées par:

- Une mobilité géographique réduite des espagnols.
- Une mobilité limitée entre les secteurs, c'est-à-dire, des secteurs moins productifs aux secteurs plus innovatifs.
- Une prestation de chômage de 80% du salaire, raison pour laquelle le chômeur n'acceptera qu'un travail de grand intérêt.
- Une économie submergée avec un grand nombre de chômeurs qui travaillent en noir en gagnant de l'argent fixe qui vient d'une affaire illégale.
- Un soutien familial qui permet aux chômeurs de renoncer aux offres de travail qu'ils n'aiment pas.
- La difficulté en Espagne pour être entrepreneur, puisque sans les entrepreneurs il n'y a pas d'emplois.

POLITIQUE DE SANTÉ

Les nouveautés depuis le dernier rapport sont:

1) Par Royal Décret du 24.06.2014, il y a un ordre de développer une régulation d'Enregistrement National des Professionnels Sanitaires.

2) Par Royal Décret du 26.07.2014, qu'approuve les garanties et l'utilisation rationnelle des médicaments et des produits sanitaires. Le but est de consolider les modifications déjà incorporées.

3) Par Royal Décret du 26.07.2014, la régulation de l'indication, l'utilisation et l'autorisation de dispenser des médicaments et produits sanitaires d'utilisation humaine par les infirmiers.

L'OMC (Organisation des Médecins Espagnols) considère cela un risque et elle est contre cette législation. Elle dit que dispenser les médicaments appartient seulement au médecin parce que cela forme une partie indissoluble de l'Acte Médicale et cela peut mêler ou altérer les traitements que le médecin pourrait ordonner.

4) Par Royal Décret du 21.11.2014, la régulation des diplômes d'Accréditation et des Diplômes d'Accréditation Avancée. Le but est la reconnaissance des efforts de la formation des professionnels sanitaires diplômés avec les formalités nécessaires.

5) Par Royal Décret, la régulation des épreuves cliniques avec les médicaments, les comités d'Étique de l'investigation avec

les médicaments et les enregistrements des études cliniques. Le but est d'exercer un contrôle sur la sécurité de remplir des conditions d'Éthique dans l'Investigation avec les médicaments.

En Espagne, les activités des donations d'organes et greffes sont réglés par un ordre juridique. Son caractère est manifestement gratuit, référé aux personnes vivantes ou décédées, basé sur le permis volontaire, informé et donné pour pouvoir procéder à extraire les organes pour greffer. L'Espagne signa, le 25.03.2015, un accord avec l'Europe contre le trafic d'organes et la protection des victimes et encourager la collaboration nationale et internationale en établissant l'obligation d'appliquer des mesures législatives nationales nécessaires face à ce délit de trafic des organes.

Précisément, le 18.05.2015, l'Europol a découvert avec la colaboration de l'Alemagne et l'Espagne, une bande de trafiquants d'organes (54 personnes sont été arretées et elle était formée par serbes surtout, 3 colombiens et 2 espagnols) qui avec un marroquin étaient en train de acheter, pour 6000 €, un rein d' un autre marroquin en situation irregulière en Espagne.

Par rapport au SNS (Système National de Santé), le 80% des patients chroniques demandent un changement. Des 350.000 malades chroniques, le 30% ne sont pas satisfaits depuis une année. Les différences sanitaires des patients, selon l'endroit où ils vivent ou le lieu de déplacement, est très marquées et elle est la plus grande barrière pour l'accès aux traitements entre les Communautés Autonomes. Pour cela, ils demandent:

- Le 57% une réduction du temps d'attente au consultation.
- Le 43% un accès à l'information sur les traitements meilleurs.
- Le 42% un accès au services médicales en égalité.
- Le 38% un meilleur accès au traitements et aux spécialistes.

L'émigration des médecins espagnols continue. Les intérêts des politiciens ont été leur propre priorité à la place des intérêts des patients et des professionnels de la santé. Le Ministère de la Santé doit récupérer les compétences pour garantir l'égalité entre les patients et les professionnels de la santé. Il existe un problème de cohésion et de gestion dans le SNS, par référence aux médicaments, au calendrier de vaccination, aux ordonnances électroniques et ses compatibilités.

Le 10.03.2015, la Fédération Espagnole de la Médecine Sportive a dénoncé la future disparition de cette spécialisation. En septembre 2015, le Ministère de la Santé et les Communautés Autonomes, déciderons sur le future de cette spécialisation.

Drse. Olga García, Viceprésidente et Trésorière de ASPROMEL
Madrid, le 26 mai 201